LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR
BOURSES SCOLAIRES 2019-2020

La campagne de bourses scolaires 2019-2020 est ouverte du 3 janvier 2019 au 28 février 2019.

ATTENTION : LES DOSSIERS INCOMPLETS, OU DÉPOSÉS HORS DELAI, SERONT REJETÉS.

- PRIERE DE COCHER LES CASES VOUS CONCERNANT ET DE DISPOSER LES DOCUMENTS DANS L'ORDRE DE LA LISTE.

- TOUTE MODIFICATION après le dépôt du dossier et en cours de scolarité (transfert, absence, départ définitif, redoublement classe…) DEVRA IMPERATIVEMENT ETRE SIGNALÉE au service social du Consulat général à Annaba et Constantine.

Pour déposer votre dossier de demande de bourses, **vous devez obligatoirement prendre un rendez-vous via l'adresse générique : social.annaba-fslt@diplomatie.gouv.fr**

La date limite de prise de rendez-vous est fixée au 24/01/2019

Après confirmation du rendez-vous par le service social, toute demande (première demande et renouvellement) doit être déposée au Consulat par un des parents ou par la personne qui exerce la tutelle légale de l'enfant.

DOCUMENTS A FOURNIR QUELLE QUE SOIT LA SITUATION DES DEMANDEURS :

Tous les documents doivent être fournis en original accompagnés d'une photocopie (les documents en arabe doivent être obligatoirement traduits en français par un traducteur assermenté).

Formulaire de demande de bourse dûment complété et signé

(Il s'agit de faire figurer les ressources brutes annuelles incluant tous les montants perçus par le ménage, entre le 1er janvier et le 31 décembre 2018, quelles qu'en soient la nature et la provenance)

Lettre motivant la demande de bourses scolaires (*et précisant la situation familiale et financière*)

Livret de famille

Carte d'inscription au registre des Français établis hors de France des membres de la famille

Passeports français et étrangers des membres de la famille (+*fournir copie de toutes les pages avec visas et tampons d'entrée/ sortie du territoire*)

Justificatif de domicile (*dernière facture d'électricité, de gaz, d'eau, d'internet ou de téléphone...*)

Pour les personnes logées gratuitement : Attestation d'hébergement

Pour les locataires : Contrat de location

Attestation de l'employeur justifiant de sa non-participation aux frais de scolarité

Certificat de radiation récent ou attestation de non-paiement de la Caisse d'Allocations Familiales de résidence et d'autres organismes servant des prestations sociales non exportables (RSA, PAJE, APL…) pour les personnes ayant résidées en France *(à l'exception des travailleurs exerçant hors de France maintenus au régime français de Sécurité Sociale ou des familles n'ayant jamais résidé en France)*

Justificatif attestant du montant des Allocations Familiales perçues entre le 1er janvier et le 31décembre 2018

Copie de la carte grise du ou des véhicules possédés

Relevés détaillés de toute l'année 2018 de tous les comptes bancaires *(comptes courants, comptes épargne, algérien, français ou autres) et/ou attestation sur l'honneur de ne pas posséder d'autres comptes bancaires que ceux déclarés.*

DOCUMENTS A FOURNIR EN FONCTION DE LA SITUATION FAMILIALE, FINANCIERE OU PATRIMONIALE *:*

Situation familiale

En cas de divorce ou de séparation :

Copie du jugement de divorce ou de séparation

Dans le cas où la garde de l'enfant est confiée à d'autres personnes que les parents :

Copie du jugement confiant la garde ou la tutelle

En cas de décès d'un des parents :

Copie de l'acte de décès et des justificatifs de la pension de veuf et d'orphelin

Pour les personnes déclarant vivre seules avec leurs enfants :

Attestation sur l'honneur de non-concubinage et/ou de non-remariage

Enfant handicapé à charge :

Carte d'invalidité ou attestation délivrée par la M.D.P.H.. Si les démarches sont en cours, attestation du poste certifiant qu'une demande a été déposée (justificatif équivalent délivré par les autorités locales compétentes sous réserve de l'acceptation par le Conseil consulaire des bourses scolaires).

- # Situation financière des deux parents au titre de l'année 2018

Ressources

Pour les salariés :

TOUS les bulletins de salaire de l'année 2018 ou attestation de l'employeur mentionnant le montant du salaire annuel (brut et net)

Avis d'imposition ou déclaration des revenus visée par les services fiscaux

Statuts de la société (pour le cas où le salarié est également gérant ou associé dans la société)

Relevés bancaires annuels 2018

Pour les professions libérales et les travailleurs indépendants (commerçants, artisans)

Avis d'imposition sur les bénéfices ou déclaration des résultats visée par les services fiscaux
Statuts de la société
Compte d'exploitation et bilan établis visés par un comptable agréé.
Relevés bancaires de la société (12 derniers mois)
Avis d'imposition sur les revenus à titre personnel de l'activité exercée
Copie du registre du commerce

Pour les retraités ou pensionnés :
Relevé annuel des retraites ou pensions perçues (attestation de revenus de la CNAS ou de la CASNOS)
Pour les retraités d'un régime français, copie du relevé de la Sécurité Sociale et de toutes les retraites complémentaires

Pour les demandeurs sans emploi :
Justificatif des indemnités de licenciement ou des allocations chômage perçues
Avis d'imposition (ou de non-imposition)

Pour les parents bénéficiant d'une bourse d'étude ou de recherche :
Justificatif du montant de la bourse reçue

Pour les familles bénéficiant de prestations sociales :
Justificatif attestant du montant des Allocations Familiales, indemnités ou aides à caractère social, perçues entre le 1er janvier et le 31 décembre 2018

Pour les bénéficiaires d'une aide financière provenant de particuliers (famille, amis…) :
Justificatifs attestant du versement des aides (relevés bancaires, attestations de transferts de fonds, attestation sur l'honneur indiquant le montant annuel versé…)

Pour les personnes bénéficiaires d'une pension alimentaire :
Justificatifs de la pension alimentaire telle que perçue ou pièce attestant d'une action en justice pour obtenir son versement

Pour les personnes disposant de placements financiers ou vivant de leurs économies ou d'emprunts à la consommation :
Avis d'imposition sur les revenus mobiliers perçus, relevé bancaire annuel présentant la situation du portefeuille ou relevés de comptes bancaires, postaux ou de caisse d'épargne
Justificatifs des prêts bancaires (montant, durée, amortissement)
Attestations bancaires annuelles concernant les placements mobiliers (actions, obligations...).

Pour les bénéficiaires de revenus immobiliers :
Avis d'imposition sur les revenus immobiliers perçus
Contrat de location

Pour les demandeurs ayant vendu un bien immobilier ou reçu en héritage des biens mobiliers au cours de l'année précédente :

Relevé de compte du notaire attestant du produit net de la vente ou du montant net des valeurs mobilières héritées.

Avantages en nature

Pour les demandeurs occupant un logement de fonction mis à disposition par l'employeur :

Attestation délivrée par l'employeur mentionnant la composition du logement, son adresse et sa valeur locative

Pour les demandeurs bénéficiant d'une voiture de fonction :

Copie de la carte grise du véhicule mis à disposition par l'employeur

Pour les demandeurs bénéficiant d'autres avantages en nature de la part de leur employeur ou de leurs proches :

Attestation délivrée par l'employeur mentionnant la nature et le montant estimé des avantages en nature (billets d'avion, téléphone, personnel de service, eau, gaz électricité…)

Pour les personnes logées gratuitement :

Attestation d'hébergement

Charges

Charges sociales obligatoires :

Justificatifs des cotisations d'assurance maladie ou de retraite (fiches de paie, attestation de l'employeur ou attestation du paiement des cotisations par l'organisme prestataire lorsqu'elles ne sont pas prélevées sur le salaire, attestation de la Caisse des Français de l'Etranger (copie des appels de cotisation).

Impôts sur le revenu :

Avis d'imposition ou de non-imposition pour l'année fiscale de référence (France ou autre pays)

Pension alimentaire :

Justificatifs des versements

• ***Situation patrimoniale (en Algérie, en France ou autres pays)***

Toute famille présentant une demande de bourses doit impérativement déclarer son patrimoine mobilier et/ou immobilier où qu'il se trouve (pays d'accueil, France, pays tiers) sur le formulaire de demande ou y porter expressément la mention "néant".

Biens immobiliers *:*

Copie des actes de propriété

Avis d'imposition, taxe foncière et taxe d'habitation (des biens en France)

Tableau d'amortissement des prêts immobilier contractés mentionnant les montants des annuités d'emprunt (capital et intérêts) pour l'année de référence

Acte notarié en cas de transaction immobilière (vente, achat, donation)

Copie des justificatifs des revenus immobiliers perçus année de référence

Pour les locataires :

3 dernières quittances de loyer (provisions pour charges incluses) ou Contrat de location

Patrimoine mobilier (actions, obligations…)

N.B.: La somme nette revenant à la famille résultant de la vente d'un patrimoine immobilier est assimilée à un patrimoine mobilier

Relevé détaillant les avoirs en patrimoine mobilier

Relevé bancaire annuel présentant la situation du portefeuille des valeurs détenues par la famille

Copie des justificatifs des revenus financiers perçus, document précisant la valeur des placements financiers détenus (actions, obligations, assurances-vie, etc.)

Cette liste n'est pas exhaustive. Le Consulat Général se réserve le droit de demander tout document complémentaire qui lui apparaîtrait nécessaire lors de l'instruction du dossier.
Aucun document fourni ne sera restitué (prévoir des copies)
Tout dossier incomplet, non signé ou hors délai sera rejeté

IMPORTANT

L'attention des demandeurs est attirée de la certification sur l'honneur des chiffres portés dans le formulaire de demande de bourse et de l'exhaustivité des documents fournis. Ceux-ci doivent être exacts et complets. Toute déclaration incomplète ou inexacte exposerait le demandeur à l'exclusion du système d'aide à la scolarité (article D531-49 du Code de l'Éducation).